



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 15 FEVRIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

OBJET: Liste des délibérations examinées par le Conseil d'administration du CCAS dans le cadre de l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteurs: M le Vice-Président puis Monsieur le Président du CCAS

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la **liste des délibérations**, examinées par le Conseil d'administration du CCAS, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil d'administration.

Mises en ligne sur le site internet de la ville le : 20 FEVRIER 2023

Les délibérations du Président sont consultables au CCAS.

N° Délibération	Examinée le	OBJET	VOTE
01	15/02/2023	MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Unanimité
02	15/02/2023	REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER	Unanimité
03	15/02/2023	RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE	Unanimité
04	15/02/2023	PROROGATION CONVENTIONNELLE AVEC L'AMAD	Unanimité
05	15/02/2023	REPAS DES SENIORS - DEJEUNER-SPECTACLE	Unanimité